

FAITS MARQUANTS SUR LA RESPONSABILITE

- La responsabilité exige que ceux qui ont le pouvoir soient susceptibles de rendre compte aux citoyens affectés et qu'il y ait des mécanismes qui permettent de passer des mots à l'action. (OCDE)
- La Déclaration de Paris, approuvée le 2 mars 2005, est un accord international auquel une centaine de ministres, directeurs d'Agences et autres hauts fonctionnaires ont adhéré et engagé leurs pays et leurs organisations respectifs à accroître encore les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide pour obtenir des résultats, par le biais d'un ensemble d'actions vérifiables et d'indicateurs.
- L'indicateur « de responsabilité mutuelle » de la Déclaration de Paris (numéro 12) est le « nombre de pays partenaires qui réalisent des évaluations mutuelles des progrès réalisés au travers de la mise en oeuvre des engagements pris sur l'efficacité d'aide... » (OCDE 2005). En 2006, une enquête de l'OCDE a jugé que seulement 41 % des pays disposent de tels mécanismes.
- Au troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra, du 2 au 4 septembre 2008, les ministres et les directeurs d'agence ont approuvé l'Agenda d'Accra pour l'Action (AAA) afin de renforcer la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris et pour répondre aux questions émergentes sur l'efficacité d'aide. (Practitioners Network for European Development Cooperation)
- La surveillance des résultats sur les OMD : La menace imminente d'une faim accrue aurait été plus faible si les dernières décennies n'avaient pas été marquées par un manque d'investissement dans le développement agricole et rural dans les pays en développement. En 2005, 1,4 milliard de personnes ont vécu avec moins de 1,25 dollar par jour. 10 millions de personnes meurent chaque année de faim et de maladies liées à la faim. L'envolée des prix des denrées alimentaires peut pousser 100 millions de personnes dans une pauvreté encore plus profonde. En revanche, moins d'enfants de moins de cinq ans sont sous-alimentés, de 33 % en 1990 ce chiffre est tombé à 26 % en 2006. (MDGs Monitor Report)
- Le G8 a lancé un mécanisme de responsabilisation pour retracer et évaluer les progrès accomplis au regard du respect des engagements des dirigeants. Ce mécanisme facilitera la vérification de la mise en oeuvre des engagements du G8, par le biais de l'élaboration périodique d'un rapport mondial de responsabilité du G8, qui sera présenté lors des sommets du G8, et ce dès la tenue du Sommet de Muskoka au Canada en 2010. (G8)
- La transparence est la base de la responsabilité. L'information sur le caractère conditionnel des négociations sur l'aide doit être publiquement disponible, en particulier au regard de l'origine de l'aide et de la façon dont elle est dépensée et contrôlée. Les politiciens doivent utiliser des mesures de la performance dans la prise de décision et attribuer des politiques spécifiques pour des résultats concrets sur le terrain : les changements dans la gestion stratégique de la responsabilité se traduisent en faisant des réformes qui atteignent leur but. L'appropriation par les pays des programmes de développement ne peut pas être comprise comme une simple propriété du gouvernement : la participation des partenaires locaux contribue profondément à garantir une véritable appropriation (OCDE)
- En mesurant et présentant la performance, l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a accès à des informations crédibles, disponibles en temps opportun et utiles pour améliorer sans cesse ses programmes internationaux d'aide au développement. Mesurer de la performance améliore

également la capacité de l'Agence à faire preuve de responsabilité et transparence envers les Canadiens. (ACDI)

- « La volonté politique est l'un des principaux facteurs pour changer la manière dont nous fournissons l'aide. Seul un engagement fort et à niveau élevé des donateurs et des gouvernements partenaires peut apporter ces changements. Nous travaillons dur pour promouvoir l'action de la communauté internationale pour améliorer l'efficacité du système de l'aide ». (DFID)
- Une gamme d'outils existe pour garantir une plus grande responsabilité aux citoyens pour les actions publiques et les résultats. L'accès à l'information procure aux citoyens un moyen de pression pour améliorer la gouvernance et la responsabilité (Banque mondiale).